



Accompagnement des ACI à la démarche de progrès

- La FNARS Rhône-Alpes propose depuis 2011 un outil permettant à l'ACI **d'évaluer ses pratiques** sur cinq référentiels :
 - La vie associative
 - Le fonctionnement général de la structure
 - L'accompagnement des salariés en insertion
 - Les relations avec l'environnement
 - L'activité économique

- Objectif : **aider l'ACI à se positionner** et à mettre en œuvre une démarche continue de progrès, à partir de son projet associatif et de l'analyse de ses besoins.

→ L'ACI ne se juge pas par rapport à des normes mais décide lui-même ce qui est satisfaisant et ce qui doit être amélioré, avec l'appui du réseau.

- **En 2012, dans le cadre de l'Inter-réseau IAE (IRIAE), la FNARS Rhône-Alpes vous propose de bénéficier d'un accompagnement renforcé de 3 jours** par la chargée de mission qualité de l'IRIAE et la FNARS Rhône-Alpes, comprenant :
 - L'animation des réunions de travail internes, sur le diagnostic comme les préconisations.
 - La mise à disposition d'outils existants et l'accompagnement à la création de nouvelles solutions pour les axes de progrès identifiés.
 - L'appui à la valorisation des bonnes pratiques, en interne comme en externe.

- Prix de l'accompagnement pour les ACI adhérents FNARS : **500€**.

Pour entrer dans la démarche, contactez-nous dès maintenant :

Alexis Goursolas
Chargé de mission IAE
Fnars Rhône-Alpes
04 37 70 19 17

emploi.format@fnars-ra.org